

Réunion de la cellule :
tous les 2^e vendredis de chaque mois

**Une situation à présenter ?
Un doute sur les critères
de saisie ?**

vous pouvez contacter :

Sophie LANDREAU

Coordonnatrice du Conseil Local de Santé Mentale
Service Développement Social et Emploi
Agglomération du Choletais

02 44 09 25 90

slandreau@choletagglomeration.fr

La cellule d'analyse croisée des situations psychosociales complexes :

Un outil du CLSM au service des
professionnels.



Le partenariat développé entre les élus locaux, les secteurs de psychiatrie et les professionnels du secteur social depuis de nombreuses années a motivé la création d'un CLSM conçu comme une instance de concertation et de coordination, résolument partenariale et participative.

Le CLSM est un dispositif porté par l'AdC sur les communes du territoire d'intervention du Contrat Local de Santé, qui vise la mise en œuvre d'une politique de prévention, d'accès aux soins et d'inclusion sociale des personnes souffrant de troubles psychosociaux.

Depuis le 21 septembre 2015, les missions du CLSM s'inscrivent dans le cadre du Contrat Local de Santé, signé entre l'AdC et l'ARS.



UN APPUI AUX PROFESSIONNELS DE TERRAIN,
POUR UNE PRISE EN CHARGE DÉCLOISONNÉE DES SITUATIONS



CELLULE d'ANALYSE CROISÉE des SITUATIONS PSYCHOSOCIALES COMPLEXES

du Conseil Local
de Santé Mentale (CLSM)

Conçue comme une instance de réflexion, la cellule repose sur les regards croisés de différents professionnels autour de l'analyse et du traitement de situations nécessitant une veille commune.

Direction de la Communication - Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération - juin 2016



Qui peut saisir la cellule ?

Tout professionnel du secteur social, de la santé ou de l'insertion, intervenant sur le territoire de l'Agglomération du Choletais.

Quelles situations peuvent être présentées ?

Des **situations individuelles psychosociales complexes** pour lesquelles toutes les premières tentatives isolées de réponse ont trouvé leurs limites, menant le professionnel dans une situation de blocage dans la prise en charge de la situation ou son évolution :

- *Problématiques de souffrance psychique imbriquant plusieurs difficultés ou prises en charges (santé, social, logement...).*
- *Situations ne trouvant pas de réponse dans les dispositifs existants.*
- *Situations nécessitant un effort de coordination qui dépasse les modalités de concertation habituelle.*

Dans quels objectifs ?

- *Proposer des rencontres où les professionnels peuvent présenter des situations qui nécessitent une prise en charge collective.*
- *Définir un plan d'actions adaptées avec une répartition claire et coordonnée des tâches.*
- *Faciliter la coordination entre les différents professionnels.*
- *Décloisonner les pratiques et renforcer les liens inter institutionnels.*

Composition de la cellule :

Les membres permanents :

- Centre hospitalier – Secteur de psychiatrie 8 / CMP
- Maison Départementale des Solidarités de Cholet
- CCAS
- Association UDAF
- France Horizon – Abri des cordeliers
- ALiA
- Coordinatrice du CLSM

Le requérant et le cas échéant un ou plusieurs membres invités :

- Travailleur social ou professionnel de santé
- Bailleur social
- SIAE

La charte éthique et de fonctionnement :

Elle fixe un cadre de fonctionnement commun aux participants.

Les principes éthiques :

- L'adhésion et la collaboration du bénéficiaire à la prise en charge seront activement recherchées.
- Les informations communiquées au cours de la cellule doivent être strictement nécessaires à la réflexion collégiale.
- **Chacun des membres de la cellule a l'obligation de préserver la confidentialité des informations recueillies collectivement.**

- Le requérant s'engage à restituer à la personne concernée les actions préconisées par la cellule.
- **En cas d'absence de consentement de l'utilisateur : la présentation sera anonymisée.**

Évaluation de la démarche :

Une fiche d'évaluation est remise au requérant à l'issue de la cellule. L'évaluation ne concerne pas les résultats obtenus mais les processus engagés dans la perspective d'améliorer la qualité de travail collectif.

Fonctionnement de la cellule

